

# LE CARILLON

Volume 9 / numéro 3 / novembre 2014

## du quartier Saint-Sauveur



### Un regard vers le passé pour mieux préparer l'avenir

Par *Éric Martin*, grâce au travail de recherche de *Danielle Papillon*

Depuis plusieurs mois, une grogne de plus en plus forte se fait entendre dans le quartier en réponse à la fermeture du Centre Durocher. Mais la préoccupation pour la préservation de la vocation du Centre Durocher ne date pas d'hier... D'ailleurs, les contrats de cession convenus en 1947 entre la Ville et les missionnaires Oblats, puis entre ces derniers et la corporation du Centre Durocher à la fin des années 1970, en témoignent.

#### Un centre axé sur la collectivité

Lorsqu'en 1947, la Ville de Québec cède gratuitement aux missionnaires Oblats le terrain qui accueillera le futur Centre Durocher, elle pose certaines conditions. La première est que les Oblats « s'engagent à établir et maintenir un centre paroissial convenable aux besoins intellectuels, sociaux et moraux de la Paroisse ». Le souci de la Ville semblait alors que ce terrain soit utilisé pour des activités communautaires et de loisirs. Le document stipule même que les Oblats « y établiront et maintiendront une bibliothèque à l'usage du public (...) ».

Quand les Oblats cèdent à leur tour, en 1979, le terrain et la bâtisse à la Corporation du Centre Durocher, pour la somme symbolique d'un dollar (1\$), cette dernière s'engage « à maintenir et administrer dans les lieux cédés un centre communautaire ou centre de loisirs ».

#### Et maintenant?

Pourtant, près de 35 ans plus tard, il faut croire que la Corporation du Centre Durocher n'est plus en mesure de respecter son engagement. D'après son président, Réjean Magnan, c'est la désuétude des installations et des équipements qui a imposé le déménagement au Centre Monseigneur-Bouffard, dans un édifice municipal. C'est du moins ce qu'il argumente dans le rapport d'activités 2013 de l'organisme.

*Suite en page 3, Passé / avenir.*

### Centre Durocher : Un projet difficile à avaler

Par *l'équipe du Comité*

Entre l'annonce de la fermeture et de la transformation du Centre Durocher en juin 2013 et le déménagement des activités vers le Centre Monseigneur-Bouffard, le délai aura été tout de même court. Un an, c'est court pour préparer un déménagement de cette envergure mais assez long pour qu'une opposition au projet s'organise. Au cours de cette année, le Comité de sauvegarde du Centre Durocher n'est pas parvenu à obtenir le moratoire sur la démolition, ni la consultation publique qu'il demandait à la Ville et ce, malgré une pétition de plus de 2 000 signatures.

#### La sourde oreille

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant d'entendre Chantal Gilbert, conseillère municipale du district Saint-Roch-Saint-Sauveur, se dire heureuse de pouvoir tourner la page sur un dossier houleux dans lequel beaucoup de mécontentement s'est fait sentir. On comprend aussi l'empressement des dirigeants du Centre Durocher d'annoncer fièrement que près de 80 % de la clientèle a suivi dans la nouvelle installation. Le déplacement des services aurait même permis des gains de fréquentation auprès d'une nouvelle clientèle.

Par ailleurs, le nouveau propriétaire de la bâtisse, le groupe de ressources techniques (GRT) Action-Habitation, est toujours dans l'attente des recommandations de la Commission d'urbanisme sur le projet de logements sociaux qu'il a déposé. Celles-ci porteront notamment sur la tour d'entrée actuelle du bâtiment qui a une valeur patrimoniale ainsi que sur la hauteur de six étages, projetée pour le bâtiment. La décision de la Commission pourrait amener le GRT à réduire la taille du projet les Habitations Durocher ou à devoir trouver des façons d'y incorporer la tour. Ce sont là deux aspects qui pourraient ralentir la réalisation du projet et affecter sa rentabilité. Le volet communautaire (locaux réservés pour le centre



*Une enseigne bien connue qui ne fait désormais plus partie du paysage de la rue Carillon.*

*Photo: Ronald Lachapelle.*

#### Dans ce numéro :

Nous abordons l'enjeu de la fermeture du Centre Durocher sous plusieurs angles.

En pages 1 et 3 : l'acceptabilité sociale du projet de logement prévu au coin des rues Carillon et Raoul-Jobin.

En page 17 : une capsule historique sur les relations entre paroisse et députés.

*Suite en page 3, Un projet difficile à avaler.*

# LE GOIN DU COMITÉ

## Vous aimez le Carillon ? Vous souhaitez devenir membre du Comité ?

Le journal le Carillon est une initiative du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS). Sa production est financée par le Comité et les revenus publicitaires. Il est distribué dans le quartier à plus de 7500 copies.

### Vous voulez appuyer le comité de rédaction du journal ?

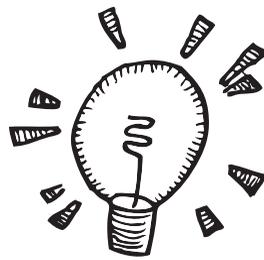
Devenez membre du Comité. Vous recevrez ainsi notre bulletin de liaison, le Petit Potin, avec toutes les informations et invitations privilégiées concernant nos différentes activités sociales et militantes.

Vous pourrez aussi vous impliquer au sein des différents comités (journal, logement, mobilisation, socioculturel, Plan de mobilité durable, etc.). Ces comités travaillent tous de façon inclusive et démocratique.

### Venez y contribuer!

En tant que membre, vous pourrez également prendre part à la vie démocratique du Comité : participer aux assemblées générales ou même vous présenter au conseil d'administration.

En devenant membre ou en renouvelant votre carte, vous montrez votre appui pour le travail du Comité et contribuez à la vitalité du quartier Saint-Sauveur. •



Réagissez à l'un ou l'autre de nos articles au [cccqss@bellnet.ca](mailto:cccqss@bellnet.ca) ou [418-529-6158](tel:418-529-6158) ou par la poste au 301, rue de Carillon, Québec, Québec, G1K 5B3.

Comité de rédaction : Héloïse Baril-Nadeau, Aude Chaumaz, Marie-Joëlle Lemay Brault, Patrice Lemieux-Breton et Antoine Verville.

Coordination : Marie-Joëlle Lemay Brault

Collaborations : Comité 30<sup>e</sup> CKIA, Comité Ondes électromagnétiques des AmiEs de la Terre de Québec, Éloïse Gaudreau, Ronald Lachapelle, Typhaine Leclerc-Sobry, Éric Martin, Danielle Papillon et Renaud Sanscartier.

Correction : CCCQSS et comité de rédaction

Mise en page : Typhaine Leclerc-Sobry

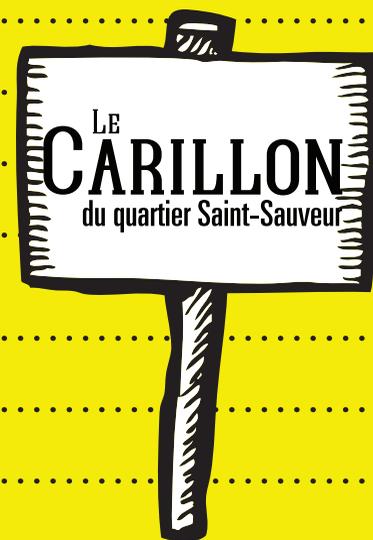
Photo page couverture : Marie-Joëlle Lemay-Barult

Le Carillon est publié à 7 500 exemplaires et distribué gratuitement dans le quartier Saint-Sauveur.

Imprimé par Les Publications Lysar, courtier.

Les articles publiés n'engagent que leur-s auteur-e-s

Conception graphique : Anorak Studio



Comité des citoyens et citoyennes  
du quartier Saint-Sauveur

Prénom \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

**Oui, je souhaite m'impliquer au CCCQSS**

#### Paiement:

3\$ (sans emploi & précaires)

5\$ (salarié-e-s)

Je désire faire un don de \_\_\_\_\_ au CCCQSS\*

Prrière de nous faire parvenir votre paiement au  
301, rue de Carillon  
Québec, QC, G1K 5B3.

Les chèques doivent être émis à l'ordre du CCCQSS.

**Merci!**

\* Le CCCQSS peut émettre des reçus de charité.

## Mission du CCCQSS

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) est né en 1969 de la volonté de résidents et résidentes de se regrouper afin de défendre leurs droits et leurs intérêts dans le quartier. Depuis plus de 40 ans, il est à l'écoute des besoins des gens du quartier et il est sans cesse à l'affût des changements qui influencent leur qualité de vie. Il est vivant grâce aux gens qui s'y impliquent.

## Le CCCQSS est sur Facebook

Pour être au courant des dernières nouvelles et actions, ajoutez à votre liste d'amis le Comité Citoyen-nes Quartier Saint-Sauveur. Vous pourrez voir nos photos, extraits vidéo et entrer en contact avec notre réseau. [facebook.com/cccqss](https://www.facebook.com/cccqss)



### Le CCCQSS est aidé financièrement par :



Fonds de solidarité des  
groupes populaires

[www.fsgpq.org](http://www.fsgpq.org)

# VIE DE QUARTIER

## Passé / avenir

Suite de la page 1

Bien que cette décision soit concevable d'un point de vue administratif, on s'explique mal le choix de démolir le Centre Durocher et de le remplacer par un projet d'habitation communautaire. Cela ne respecte pas la nature de l'engagement initial.

D'autre part, il est particulier que la Ville qui était, au tout début, instigatrice de conditions favorisant le maintien d'une vocation communautaire et récréative à cet endroit, soit aussi celle qui ait refusé le soutien nécessaire à la préservation du Centre Durocher et du maintien des activités de la Corporation au 290, de Carillon.

Voilà des contradictions qu'il vaut la peine de souligner...•

**Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur veut faire entendre sa voix dans ce dossier.**

**Vous voulez vous impliquer ? Contactez-nous!**

**418-529-6158 |  
cccqss@bellnet.ca**



## Un projet difficile à avaler

Suite de la page 1

de la petite enfance et le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle, salle communautaire, etc.) prévu initialement au projet serait, dans ce cas, le premier à en souffrir.

La construction d'un immeuble plus haut que le bâtiment précédent nécessite souvent un changement de zonage qui peut exiger que l'on consulte la population. Mais dans les circonstances, comme il s'agit d'un projet de logement social, la Ville pourrait décider d'invoquer une clause d'exception. Cela écarterait toute possibilité de référendum, contrairement aux cas de l'îlot Irving dans Saint-Jean-Baptiste ou du projet en route au coin Cartier/René-Lévesque. Ainsi, mis à part la Commission d'urbanisme, le projet des Habitations Durocher semble avancer sans trop d'embûches. Du moins si l'on fait abstraction du mécontentement d'une partie de la population, optique que les principaux acteurs concernés dans le dossier semblent avoir adoptée. Autant dire que la population n'a pas son mot à dire.

### Acceptation sociale du projet

Pourtant, la démolition du Centre Durocher, dont la vocation était communautaire, pour le transformer en immeuble à logements ne fait l'unanimité. Loin de là ! L'assemblée publique organisée par le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) le 24 septembre dernier a permis de l'entendre clairement.

En plus du mécontentement face au projet lui-même, la manière dont se sont décidées les choses en fâche plus d'un-e. Tout le processus décisionnel s'est passé à huis clos entre le conseil d'administration du Centre Durocher et la Ville. Les membres, utilisateurs et utilisatrices du Centre n'ont pas été avertis des projets de déménagement avant juin 2013. Évidemment, ils et elles n'ont pas été consultés non plus. À ce manque de transparence de la part des administrateurs du Centre Durocher et de la Ville s'ajoute leur refus d'entendre les préoccupations de la population.

Parmi les personnes présentes à l'assemblée publique et opposées au projet des Habitations Durocher, aucune ne s'oppose à l'établissement de logements sociaux dans le quartier Saint-Sauveur. Par ailleurs,

presque toutes s'entendaient pour dire qu'un projet d'habitation, même social, ne remplace pas la vocation publique et communautaire qu'avait le Centre. Plusieurs d'entre elles ont désigné des terrains dans le quartier qui se prêteraient mieux à ce projet d'habitation.

Regrettablement, l'arrivée d'Action-Habitation dans le paysage ne semble pas avoir amélioré la manière de travailler ce dossier délicat. Le projet continue d'être imposé à la communauté plutôt que de se développer en collaboration avec elle, ce qui permettrait de répondre à ses besoins. En vase clos et sans s'assurer de l'acceptabilité sociale, les promoteurs du projet ont décidé du sort d'un lieu cher aux citoyen-ne-s. Un lieu que les gens du quartier considéraient – et considèrent toujours – comme étant le leur. Un lieu au cœur du quartier et attaché à un parc public de surcroît. Quel manque de vision pour le quartier!

*En disparaissant, le Centre Durocher emporte avec lui une part du sentiment d'appartenance si précieux pour rendre solide et solidaire le tissu social d'une communauté plutôt vulnérable.*

### Au-delà des briques, une vision

La Corporation du Centre Durocher, Action-Habitation et la conseillère municipale ont choisi de faire la sourde oreille aux demandes citoyennes. Pourtant, le projet prévu aura un impact sur la communauté et pourrait la fragiliser. La disparition d'un espace public, lieu d'interactions sociales, de rassemblements et de rencontres, n'est pas banal. En disparaissant, le Centre Durocher emporte avec lui une histoire populaire et une part du sentiment d'appartenance si précieux pour rendre solide et solidaire le tissu social d'une communauté plutôt vulnérable.

Dans les dernières années, le quartier a vu de nombreuses églises être démolies. Il a encaissé le départ du comptoir postal, d'une succursale de la Caisse Desjardins, de guichets automatiques, d'une quincaillerie et bientôt de services médicaux. C'est

dans ce contexte de perte de services de proximité et d'effritement des lieux d'interactions qu'il faut évaluer l'impact de la démolition du Centre Durocher et de son remplacement par un immeuble d'habitation.

Pourquoi le site du Centre Durocher devait-il servir à la réalisation de ce projet de logements sociaux ? Pourquoi ne pas cibler d'autres terrains pour de tels projets comme des terrains à décontaminer ou des stationnements de surface. Il y en a justement un beau en diagonale du parc Durocher, sur lequel le projet de coopérative d'habitation du Comité n'a pas réussi à s'installer.

Par contre, des services à la population, il en manque. Et des lieux à vocation communautaire, culturelle et publique pouvant les accueillir, il en manque aussi ! Comment se fait-il qu'il faille se battre si fort pour le faire reconnaître? •

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Une richesse verte à protéger

Par Antoine Verville

**L'automne est bel et bien arrivé mais les couleurs de saison, tout comme les arbres matures, se font plutôt rares dans le quartier. Ces derniers mois, les coupes d'arbres autorisées par la Ville de Québec ont fait couler beaucoup d'encre dans plusieurs quartiers, et Saint-Sauveur n'y a pas échappé.**

Le 8 septembre dernier, les résident-e-s de Saint-Sauveur ont pu constater la coupe de cinq arbres matures sur la rue Saint-Luc, au profit d'un projet domiciliaire de cinq logements. Il s'agissait de deux peupliers deltoïdes et de trois érables à Giguère.

Saint-Sauveur compte quelque 16 000 résident-e-s et s'étend sur 3,3 km<sup>2</sup>, mais les espaces verts ne représentent que 3% de son territoire. Sa densité rend par ailleurs plus difficiles les grands projets de verdissement. Dans un tel contexte, chaque arbre mature représente une réelle richesse pour le quartier.

Pour tant, force est de constater que les politiques municipales en place ne permettent pas de préserver les quelques arbres matures qui ont pu croître dans notre quartier aux allures trop arides. Il est alors légitime de s'interroger sur la place qu'occupent les arbres pour la municipalité et sur les réels efforts qui sont faits pour les conserver.

### Des abattages autorisés par la Ville

L'abattage des cinq arbres de la rue Saint-Luc s'est déroulé dans le respect des règlements municipaux en place. La conseillère municipale, Chantal Gilbert, déclarait dans un article sur [monsaintsauveur.com](http://monsaintsauveur.com) que «l'administration municipale ne peut malheureusement empêcher cette coupe puisqu'il s'agit d'un terrain privé».

En effet, l'abattage d'arbres sur un terrain privé peut être autorisé lorsque l'arbre est mort, dangereux, ou encore lorsqu'il constitue un obstacle à une construction permise par la Ville. Il faut alors obtenir un certificat d'autorisation auprès du bureau d'arrondissement. Les modalités particulières régissant l'autorisation sont prévues au règlement sur l'abattage d'arbres en milieu urbain et varient en fonction du zonage du territoire.

### Des inquiétudes quant aux îlots de chaleur

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) questionne la cohérence de la Ville dans la lutte aux îlots de chaleur. Alors que celle-ci reconnaît le problème de santé publique causé par les îlots de chaleur et qu'elle a amorcé un processus concerté visant à développer un plan d'action pour lutter contre ce problème, elle autorise du même souffle la coupe d'arbres matures dans un quartier ciblé comme prioritaire.

Les îlots de chaleur sont en fait des zones d'extrême chaleur rencontrées dans les secteurs urbains souvent denses et bétonnés. L'absence d'espaces verts et d'arbres matures amplifie ce phénomène. Face à cette situation, le Comité a appelé la Ville à se montrer proactive en priorisant la qualité de vie du plus grand nombre et en identifiant des solutions concrètes. Il l'invite ainsi à faire de la conservation des arbres une priorité.

### Les espaces verts: bien plus qu'un plan de lutte aux îlots de chaleur

Les arbres n'ont pas pour unique bienfait de permettre de lutter contre les îlots de chaleur. Ils ont de nombreux bénéfices environnementaux et sociaux.

Ils agissent d'abord comme puits de carbone et contribuent ainsi à la réduction des gaz à effet de serre et à la lutte aux changements climatiques. Ils facilitent par ailleurs l'infiltration et la rétention des eaux de pluie, limitant ainsi les débordements des réseaux d'égouts. Ils jouent aussi un rôle de refuge pour les oiseaux, permettant le maintien de la biodiversité en milieu urbain.

Les arbres et arbustes peuvent de même contribuer à modifier le comportement des automobilistes et à réduire naturellement la vitesse de circulation dans les rues du quartier en réduisant l'étendue de leur champ de vision.

En outre, les parcs et espaces naturels servent de lieu de socialisation et participent à l'embellissement du quartier. Sans compter qu'ils stimulent l'imaginaire des petits et des grands...

### Des solutions à mettre en place

Bien que la Ville veuille planter 12 500 arbustes et 4 000 arbres d'ici 2015, les efforts dans les quartiers «chauds» demeurent insuffisants. Pierre Gosselin, médecin responsable du dossier des changements climatiques à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), observait qu'en Basse-Ville et notamment dans le quartier Saint-Sauveur, la Ville de Québec ne crée pas assez de parcs et ne plante pas assez d'arbres.

*Il importe que le verdissement du quartier devienne central dans l'ensemble des décisions en matière d'urbanisme.*



Un des arbres majestueux du terrain de la rue Saint-Luc, juste avant l'abattage. Les quelques arbres auraient rendu la construction d'un immeuble à logement difficile.

Photo : Ronald Lachapelle.

# DÉVELOPPEMENT DURABLE



C'est toujours une vision crève-cœur de voir disparaître de si grands arbres, surtout dans un quartier qui a bien besoin d'air, de fraîcheur et de verdure.

Photo : Ronald Lachapelle.

Le maire Labeaume déclarait par ailleurs lors du conseil municipal de septembre, qu'il souhaitait doter la ville de Québec d'un plan d'action pour encadrer la coupe d'arbres. Ce plan d'action pourrait s'inspirer des solutions évoquées par les différents intervenants. À titre d'exemple, le CCCQSS a évoqué l'idée de créer une réserve foncière afin de préserver les arbres matures existants et de favoriser l'aménagement de nouveaux espaces verts.

En complément, il importe que le verdissement du quartier devienne central dans l'ensemble des décisions en matière d'urbanisme. Les permis de construction et de rénovation devraient viser la conservation, voire même l'accroissement du nombre d'arbres de grande envergure. Les travaux routiers, quant à eux, devraient prévoir automatiquement l'aménagement d'espaces verts. Les propositions architecturales pourraient permettre la conservation et l'intégration des arbres matures. Les grands espaces verts du quartier tels que le parc Victoria, le parc linéaire de la rivière Saint-Charles ou le parc Dollard pourraient pour leur part être reliés par une trame verte en réaménageant certaines artères du quartier.

D'autres solutions sont envisageables, telles que la relance du programme de mise en valeur des arbres remarquables. Alors que nous soulignons la présence de monuments historiques dans le quartier, pourquoi ne pas mettre en valeur ces arbres de notre patrimoine naturel qui ont traversé les époques de Saint-Sauveur ?

## Pour en savoir plus:

Mesures de lutte aux îlots de chaleur urbains de l'INSPQ, : [http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/988\\_MesuresilotsChaleur.pdf](http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/988_MesuresilotsChaleur.pdf)

Document Verdir La Cité-Limoilou (Plan de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur) présenté au Conseil de quartier Saint-Sauveur en avril 2014: [tinyurl.com/n64hhda](http://tinyurl.com/n64hhda)

## Remontée mécanique vers la Haute-Ville : une idée inspirée et durable

Par *Éric Martin*

Si nous vous parlions d'une remontée mécanique pour accéder à la Haute-Ville, de terrasses publiques en bordure de la rue Saint-Vallier, d'un contresens cyclable rue Saint-Joseph, d'augmenter la fréquence du parcours d'autobus 80 ou de limiter la vitesse à 30 km/h sur l'ensemble des rues résidentielles, vous vous demanderiez probablement : « C'est quoi le rapport ? »

Nous vous parlerions alors d'un plan sur lequel travaillent des citoyen-ne-s du quartier depuis 2011. Dans le Plan de mobilité durable de quartier (PMDQ), on retrouve un ensemble de solutions pour améliorer et rendre plus sécuritaires et agréables les

*La bonne nouvelle est donc que le plan peut toujours être modifié et que vous pouvez contribuer à le bonifier.*

très intéressantes et l'aspect participatif de la démarche est fortement apprécié. Le plus important est que les gens sentent que les solutions répondent directement à leurs besoins.

### Encore temps d'apporter votre touche

L'objectif du groupe qui travaille sur le projet est de parvenir à déposer son plan auprès des instances concernées au cours de l'hiver 2015. D'ici là, il tiendra une consultation publique le 12 novembre afin d'entendre la population du quartier avant de finaliser la rédaction.

La bonne nouvelle est donc que le plan peut toujours être modifié et que vous pouvez contribuer à le bonifier. Le document de consultation est disponible en version papier au bureau du Comité ou en version électronique



Le Vieux-Québec a son funiculaire, Saint-Roch et Saint-Jean-Baptiste ont leur ascenseur... Quel type de remontée mécanique serait adaptée aux besoins du quartier Saint-Sauveur?

Photo : <http://www.joanne16.com/2014/06/photos-of-quebec-city-on-june-afternoon.htm>

sur notre site Internet. Vous êtes cordialement invités à en prendre connaissance et à transmettre vos propositions en personne lors de la consultation, ou en nous faisant directement parvenir vos commentaires au Comité ou par courriel. La consultation aura lieu le mercredi 12 novembre au Centre Édouard-Lavergne, dès 19h00.

L'ensemble des solutions qui composent ce plan a été présenté lors d'une séance d'information publique tenue le 8 octobre dernier, au Centre Édouard-Lavergne. Les premières réactions des résident-e-s du quartier sont encourageantes. Les propositions ont été jugées

très intéressantes et l'aspect participatif de la démarche est fortement apprécié. Le plus important est que les gens sentent que les solutions répondent directement à leurs besoins.

Dites donc... Entre nous, une remontée mécanique vers la Haute-Ville, vous en pensez quoi ? Ça fait seulement 400 ans qu'on monte à pied... Il serait peut-être temps de se gâter !

## Contactez-nous !

Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur  
301, rue de Carillon  
418-529-6158  
[cccqss@bellnet.ca](mailto:cccqss@bellnet.ca)

# LOGEMENT

## Le logement, un droit

Par Typhaine Leclerc-Sobry

**Le 24 septembre dernier, le FRAPRU dévoilait à Québec les données locales du Dossier noir sur le logement et la pauvreté, un document basé sur les statistiques de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Avec ces nouvelles données en main, quel portrait peut-on tracer des conditions de logement pour notre ville et, surtout, pour le quartier Saint-Sauveur?**

Selon François Saillant, coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), « Même si la ville de Québec connaît, depuis plusieurs années, une embellie économique, la forte augmentation des loyers y a aggravé le sort des ménages qui consacraient déjà une proportion beaucoup trop importante de leur revenu au logement ». Dans Saint-Sauveur, cette même analyse tient la route. Même si le revenu médian des ménages a augmenté plus fortement que le coût médian des loyers, un nombre significatif de locataires est toujours forcé de consacrer une part trop importante de son revenu à se loger.

Pour réussir à répondre à l'ensemble de ses besoins essentiels, un ménage ne devrait pas consacrer plus de 30% de son revenu à son logement. En 2011, dans Saint-Sauveur, c'est près de 2 180 ménages, soit près d'un sur trois, qui dépassaient ce pourcentage. Pire encore, 940 ménages (13,5%) consacraient plus de 50% de leur revenu à se loger, tandis que 345 ménages (5%) y engloutissaient plus de 80% de leur revenu. Avec de telles proportions, ce n'est pas difficile d'imaginer que les gens peinent à répondre à leurs autres besoins.

Par exemple, une personne avec un revenu mensuel net de 1 200\$ et qui paie le loyer médian pour le quartier (538\$/mois) n'aura plus que 662\$ dans ses poches pour répondre à ses autres besoins.

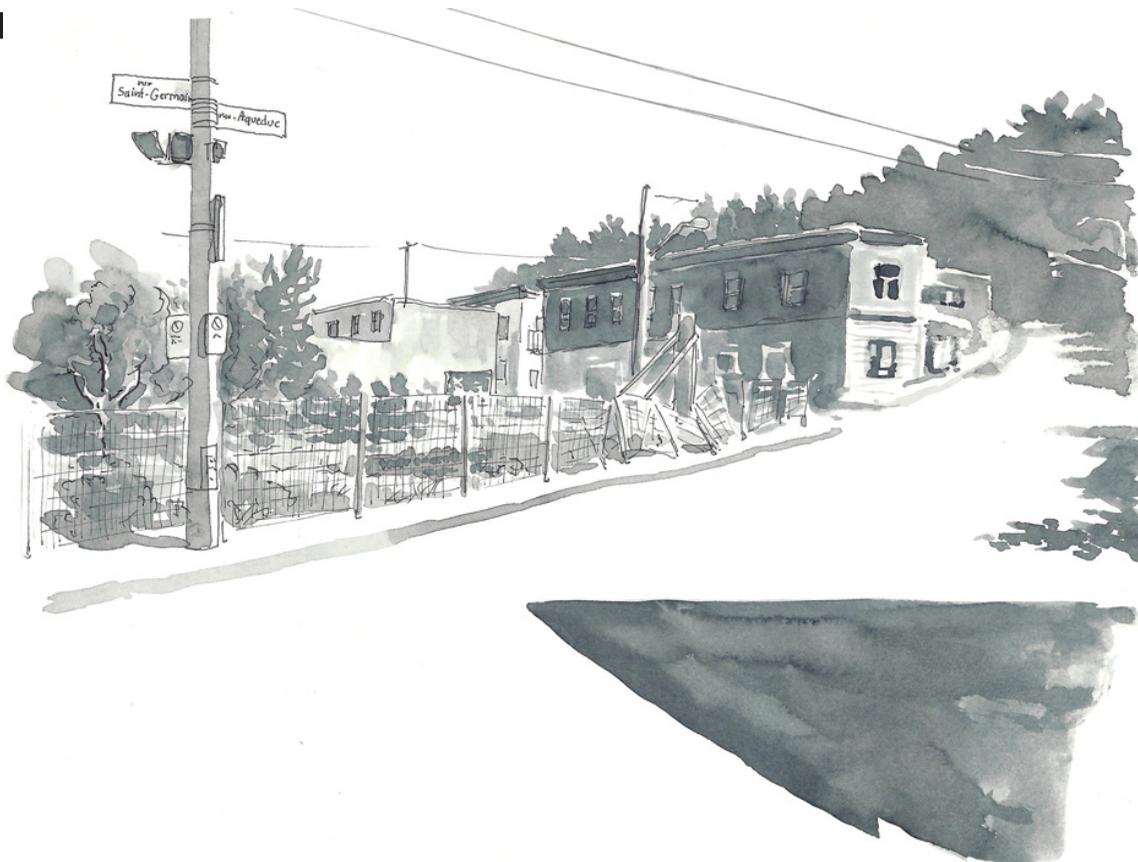
Une fois l'Hydro, le téléphone et l'épicerie payés, il ne restera que des miettes dans les poches de cette personne. Et encore, c'est si elle budgète serré!

### L'enquête ne dit pas tout

Selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, la situation des ménages locataires du quartier ne s'est pas empirée entre 2006 et 2011. Pourtant, il n'y a pas matière à célébrer. Un nombre considérable de locataires est toujours aux prises avec des problèmes importants en matière de logement. On soupçonne que la situation sur le terrain est pire que celle que les chiffres laissent entendre.

En effet, en 2011 le gouvernement Harper a abandonné l'utilisation d'un questionnaire obligatoire de recensement, ce qui rend les résultats de l'enquête beaucoup moins fiables. Dans plusieurs secteurs de Saint-Sauveur, le taux de réponse est malheureusement très faible. À un tel point que les statistiques n'ont pas été rendues disponibles pour le secteur Saint-Malo.

*Dans le quartier, 940 ménages paient plus de 50% de leur revenu pour se loger.*



Les habitué-e-s de la rue de l'Aqueduc reconnaîtront un des terrains emblématiques du développement retardé de projets d'habitation plus ou moins adaptés aux besoins des gens du quartier. Sur la clôture de ce terrain au coin de la rue Franklin, on peut lire «Livraison : juin 2014».

Illustration : Aude Chaumaz.

Et comme les personnes plus défavorisées tendent à répondre en moins grand nombre à ce type d'enquête, une tendance reconnue par Statistique Canada. On peut donc croire que la situation réelle des ménages est encore plus alarmante que celle présentée dans le *Dossier noir sur le logement et la pauvreté*.

### Des groupes plus vulnérables ?

Un examen plus approfondi des données pour la ville et le quartier révèle que certaines catégories de locataires vivent davantage de problèmes de logement. Les personnes seules, par exemple, vivent des problèmes de logement dans une plus grande proportion que les autres types de ménages. Cela touche donc beaucoup de gens puisque les personnes seules comptent maintenant pour 56% des ménages locataires de Québec. Dans le quartier, près de 44% des personnes vivant seules paient plus de 30% de leur revenu pour se loger. Plus de 20% y consacrent plus de la moitié de leur

revenu. C'est énorme ! D'autant plus que les personnes qui vivent seules assument aussi la totalité des coûts liés à leurs autres besoins essentiels.

L'âge joue aussi pour beaucoup dans les problèmes de logement. Ce sont les ménages dont le principal soutien financier a 75 ans et plus qui sont proportionnellement plus nombreux à payer plus de 30% de leur revenu pour leur logement. C'est plus de la moitié d'entre eux qui dépassent la norme de 30% du revenu.

### D'autres enjeux pour le quartier

La problématique de l'accessibilité financière aux logements est cruciale, mais n'est pas le seul obstacle au plein respect du droit au logement. Dans le quartier Saint-Sauveur, les locataires doivent faire face aux problèmes d'un parc de logements locatifs vétustes et souvent mal entretenus. En effet, quatre logements sur cinq ont plus de 35 ans, un âge à partir duquel les travaux majeurs (réfection de toit, de fenêtres, etc.) deviennent inévitables. Près de 65% des logements locatifs du quartier ont d'ailleurs été bâtis avant 1960. Cela explique probablement l'état visiblement délabré de plusieurs immeubles du quartier.

Il n'y a pas que des immeubles qui sont laissés pour compte dans Saint-Sauveur. Que dire des terrains abandonnés suite à des démolitions? À plusieurs endroits du quartier, le paysage est défiguré par des terrains délabrés, en friche, là où, il y a quelque temps, on promettait des projets immobiliers. Cette problématique est d'autant plus choquante que plusieurs projets de logement social sont mis sur la glace faute de terrains disponibles et abordables, sans compter les désagréments pour le voisinage.

Si vous souhaitez lire le *Dossier noir sur le logement et la pauvreté*, vous pouvez en obtenir une copie papier à nos locaux, ou consulter la version pdf sur le site Web du FRAPRU : <http://www.frapru.qc.ca>.

# LOGEMENT

## LE LOGEMENT, UN DROIT



### Le FRAPRU en campagne, le Comité aussi!

La tournée organisée autour du *Dossier noir sur le logement et la pauvreté* s'inscrit dans une campagne que le FRAPRU mènera en 2014-2015, sous le thème « Le logement, un droit ». Elle comportera aussi plusieurs actions et manifestations visant les gouvernements supérieurs.

Au Comité, nous participons activement aux actions organisées par le FRAPRU pour défendre et promouvoir le logement social. Le 21 novembre, Journée canadienne de l'habitation, le FRAPRU déménagera lit, cuisinière, frigidaire, sofa et autres meubles devant le bureau de circonscription du premier ministre du Québec, Philippe Couillard, à Saint-Félicien, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Une action similaire aura lieu au même moment devant le bureau du premier ministre du Canada, Stephen Harper, à Ottawa.

Nous planifions aussi une campagne locale sur les multiples enjeux liés au logement dans le quartier, notamment celui des terrains vagues. D'ailleurs, nous avons relancé notre comité Logement et tiendrons au cours de l'année à venir plusieurs rencontres thématiques sur différents enjeux liés au logement. La première aura lieu à la fin de novembre et abordera le phénomène de la gentrification. Le comité Logement va aussi organiser une action au mois de décembre. •

**Vous voulez vous impliquer ? Venir manifester? Contactez-nous!**

Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur

418-529-6158 | [cccqss@bellnet.ca](mailto:cccqss@bellnet.ca)



## Des terrains laissés-pour-compte

Illustrations par Aude Chaumaz

Les groupes souhaitant développer des projets de logement social dans les quartiers centraux se heurtent à un problème majeur : le manque de terrains disponibles et abordables. Pendant ce temps, plusieurs terrains de notre quartier

On reconnaît ici le terrain de l'ancienne église Saint-Joseph, au coin des rues Franklin et Saint-Sauveur. Depuis la démolition de l'église, le terrain est laissé à l'abandon, semble-t-il à cause d'un litige entre le promoteur du futur projet de logements et la fabrique.

Au coin des rues Hermine et de l'Aqueduc, un bâtiment abandonné depuis des années. Il s'agit pourtant d'un terrain de bonne taille, au coin d'une artère passante. •



# ENVIRONNEMENT

## Rivière Saint-Charles: des gestes simples pour diminuer les rejets directs d'eaux usées

Par Antoine Verville

**Malgré les efforts déployés par la Ville de Québec avec la construction d'une vingtaine de bassins de rétention des eaux usées, un nombre impressionnant d'épisodes de surverse sont constatés tous les ans. Chaque résident-e du quartier peut contribuer à réduire ces épisodes et à améliorer la qualité de l'eau de la rivière Saint-Charles.**

Une surverse est un débordement d'eaux usées sans traitement visant à réduire la pression sur les usines d'assainissement. Elle survient normalement en période de forte pluie. La Ville de Québec reconnaissait récemment qu'en 2013, il y ait eu 2 618 épisodes de surverses dans l'ensemble de la ville de Québec.

Pourtant, la Ville a procédé à des investissements importants pour la construction de bassins de rétention au cours des quinze dernières années et ce, afin de réduire ces épisodes de débordement, notamment dans la rivière Saint-Charles qui borde notre quartier au sud et où plusieurs surverses ont eu lieu.

### Des surverses aux multiples impacts

Lors d'épisodes de surverses, certains polluants provenant des eaux usées domestiques et industrielles ou des eaux de ruissellement se retrouvent dans l'environnement sans aucun traitement. C'est le cas, par exemple, des coliformes fécaux, du phosphore, des détergents et d'une vaste gamme de produits chimiques.

Ces rejets de polluants ont des impacts directs sur la qualité de l'eau et de l'écosystème de la rivière Saint-Charles, sans compter qu'ils contribuent aux émanations de mauvaises odeurs et peuvent représenter un risque pour la santé des usagers de la rivière.

### Les changements climatiques en cause

Les débordements surviennent normalement en période de fortes pluies, lorsque le réseau d'égouts est fortement sollicité. Or, les études des dernières années démontrent que les changements climatiques augmentent l'intensité, la durée et la fréquence des épisodes de pluies extrêmes.

C'est donc dire qu'à Québec et ailleurs, la problématique des surverses peut être amplifiée par le contexte de changements climatiques. Afin de réduire l'ampleur des épisodes de surverses et ainsi contribuer à la préservation de la rivière Saint-Charles, des actions doivent être entreprises.

### Des solutions à la portée de tous et toutes

Certaines mesures coûteuses relèvent de l'administration municipale, telles que la construction de bassins de surverse, la séparation des réseaux d'égouts destinés aux eaux pluviales et aux eaux usées, le verdissement du réseau routier ou l'augmentation de la capacité de traitement de l'usine d'assainissement.

Or, chaque résident-e peut contribuer à réduire la quantité d'eau qui se retrouve dans le réseau d'égouts par l'aménagement de sa propriété. L'idée est de

*La prévention des surverses et à la préservation de la rivière Saint-Charles : des responsabilités collectives.*

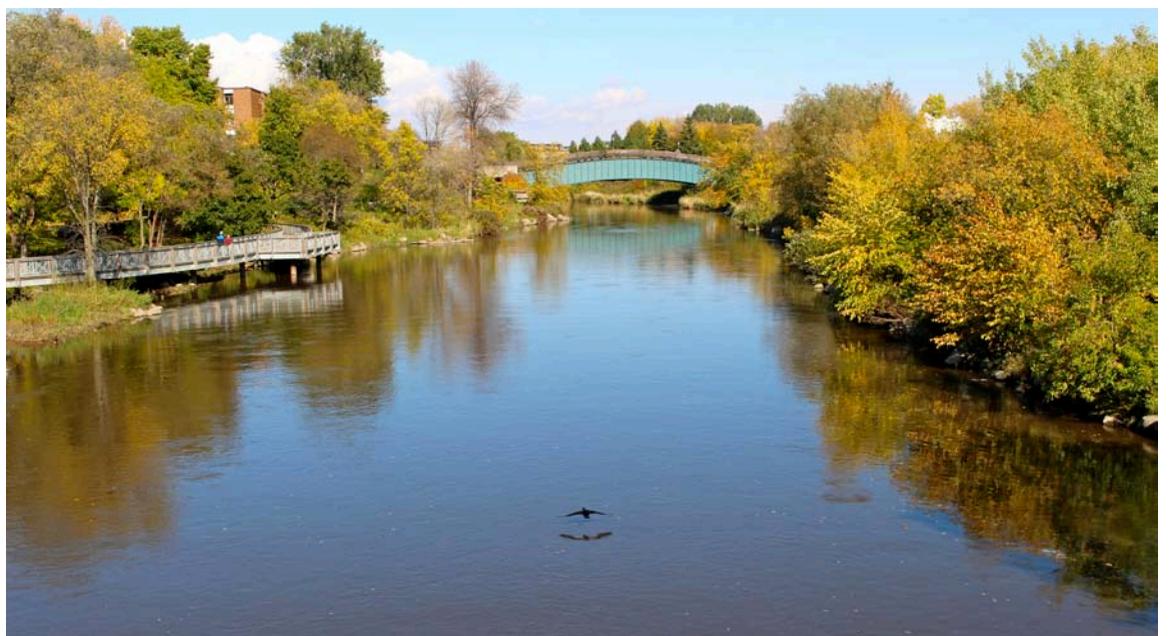
retenir le plus possible les eaux de pluie sur son terrain et d'éviter le phénomène du « tout à l'égout ».

Le plus simple est de commencer par déconnecter ses gouttières de leur drain pour plutôt les acheminer vers un espace vert ou un jardin de pluie (voir encadré). L'utilisation de barils d'eau de pluie pour l'arrosage permet quant à lui de stocker une partie des eaux pluviales et de les utiliser lors des journées sèches.

En outre, le remplacement des surfaces imperméables (béton, asphalte) par des surfaces perméables (espaces verts, cailloux, pavés poreux), permet de faciliter l'infiltration de l'eau qui tombe au sol. La plantation d'arbres et d'arbustes permet aussi de capter une portion des eaux de pluie. Finalement, des mesures telles que la création de toitures vertes ou l'aménagement de puits et tranchées d'infiltration permettent aussi de contribuer à réduire la pression sur notre réseau d'égouts. •

### Qu'est-ce qu'un jardin de pluie?

**C'est un aménagement composé de pierres et de plantes qui permet de retenir l'eau de pluie. Cela permet au sol de l'absorber plus lentement par infiltration.**



La rivière Saint-Charles est un joyau des quartiers centraux et fait le bonheur des promeneurs. En 2013, elle aurait connu 2 618 épisodes de déversement d'eaux usées. De quoi s'inquiéter, après le travail de renaturalisation ayant eu lieu ces dernières années. Photos : Antoine Verville.

# VIE DE QUARTIER

## Mission accomplie : le Marché Saint-Sauveur s'ancre au parc Durocher

Par Renaud Sanscartier, collectif Fardoche



### MARCHÉ SAINT-SAUVEUR PRENDRE GOÛT AU QUARTIER

**Vous avez manqué le marché cette année ? Ne vous en faites pas. Les organisateurs travailleront fort toute l'année pour un retour l'été prochain. D'ici là, voici un petit bilan de l'édition 2014.**

Tous les samedis d'août et de septembre dernier, un marché public a eu lieu en plein de cœur du quartier Saint-Sauveur, au parc Durocher. Organisée par le collectif Fardoche avec l'appui, notamment, du Comité, cette première « vraie » édition du Marché Saint-Sauveur faisait suite au projet pilote de l'été précédent qui avait permis de tester la formule et de créer des collaborations.

Cet été, les gens du quartier ont pu s'approvisionner en fruits, légumes, pains, viandes et autres denrées auprès des producteurs agricoles issus, pour la plupart, de la grande région de Québec et même de la Ville. Des organismes communautaires se sont aussi joints aux exposants, afin de sensibiliser la population à l'agriculture urbaine, au compostage domestique, aux cuisines collectives ou à l'implication citoyenne.

Sous les arbres majestueux du parc, des tables permettaient aux passant-e-s de manger sur place ou de simplement échanger entre voisin-e-s et ami-e-s, le tout au son de l'accordéon et dans la bonne humeur. Le collectif Le Banc a également fourni du mobilier urbain créatif permettant d'installer un coin chaleureux et amusant pour les enfants. Déguisé en marché et bien vivant, le parc Durocher nous a dévoilé ses charmes.

### Un beau succès

Le marché a connu des journées ensoleillées et du temps parfois chagrin. Malgré tout, cela n'a pas empêché plusieurs résident-e-s de devenir des habitués du marché. La diversité et la qualité des produits offerts ainsi que l'ambiance sympathique et chaleureuse ont su conquérir les visiteurs. L'achalandage est estimé à près de 400 personnes par jour de marché.

Le marché semble avoir suscité un sentiment de fierté pour les résidents du quartier, fierté d'appartenance à Saint-Sauveur. L'objectif de contribuer à « Prendre



*Bravo et merci au collectif Fardoche! De gauche à droite : Olivier Lacroix-Pelletier, Jeanne Camirand, Christian Amauger, Sophie Gallais et Renaud Sanscartier pour la réalisation de l'édition 2014 du Marché Saint-Sauveur. Merci aussi à Maëva Lucas, à la coordination des opérations.*

*Merci également à Antoine Verville, Karine Pouliot, Chantal Gariépy, Linda-Marie Blais et Blanche Paré qui ont contribué, au collectif au cours de la dernière année, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont mis l'épaule à la roue pendant l'été.*

goût au quartier », comme l'annonçait le slogan de la bannière, a donc été atteint. Le collectif Fardoche souhaite rejoindre davantage de résident-e-s du quartier dans le futur et restera à l'écoute des demandes et des commentaires des citoyen-ne-s. •

**Pour avoir des nouvelles du marché**

[www.marchesaintsauveur.com](http://www.marchesaintsauveur.com)

[www.facebook.com/MarcheSaintSauveur](http://www.facebook.com/MarcheSaintSauveur)

**Des commentaires? Des suggestions?**

N'hésitez pas à nous écrire à [marche.quartier.stsauveur@gmail.com](mailto:marche.quartier.stsauveur@gmail.com)



**Courant alternatif**  
coopérative de travail

Vos électriciens de quartier

418 523-1936  
[courantalternatifcoop@gmail.com](mailto:courantalternatifcoop@gmail.com)

Spécialistes en rénovation résidentielle et commerciale

- entrée électrique souterraine et aérienne
- chauffage, ventilation, encastrés et lumières «LED»
- mise aux normes et tout autre besoin en électricité



Julien-Pierre  
LaFrance

Arboriculteur-élagueur • Soins des arbres • Abattage  
418 455-1855 • [jullafrance@yahoo.com](mailto:jullafrance@yahoo.com)

# ARTISANS DU QUARTIER

## Des commerces colorés près de chez vous!

Par Patrice Lemieux-Breton



Photos : Patrice Lemieux-Breton, Ronald Lachapelle, Typhaine Leclerc-Sobry

### Ma Station

161, Saint-Vallier O, ouvert depuis mai

Avec Ma Station, Dominic Dion voulait offrir aux gens du quartier des repas sur le pouce, des petites gâteries et du café de qualité et à prix abordable.

### Cuisine de l'Inde

411, Saint-Vallier O, ouvert depuis mai

À notre connaissance, Cuisine de l'Inde est le seul restaurant indien du quartier Saint-Sauveur. Les quantités sont généreuses, et on peut y apporter son vin.



### Coeur de Mailles

417, des Oblats, ouvert depuis juillet

Clarisse Mayda-Bordes vous offre le nécessaire pour le tricot et le crochet, des cours pour débutant-e-s ou expert-e-s et même des séances de tricot-jasette. Elle vous donne rendez-vous mensuellement pour des rencontres autour des Arts du Fil au café-buvette Le Renard et la Chouette, le troisième lundi du mois, à partir de 18h00.



### Le Renard et la Chouette

125, Saint-Vallier O, ouvert depuis juillet

Les propriétaires du Pied Bleu ont su donner sa petite touche distinctive et son ambiance conviviale à leur nouveau commerce, le café-buvette Le Renard et la Chouette.

### Tatouages Mathieu Voyer

655, Saint-Vallier O, ouvert depuis le début du mois d'octobre

Mathieu Voyer vient de s'installer dans le quartier après avoir été tatoueur pendant cinq ans à Val-d'Or. •



### RECYCLAGE VANIER MANUTENTIONNAIRES

L'employé effectue un travail de tri et de mise en ballot de papier.

418 527-8050 poste 234.

Emploi d'une durée de 28 semaines rémunérées, incluant un support au placement en milieu de travail.

Financé par Emploi-Québec

# ART ET CULTURE

## Un projet d'art urbain le long de la Pente-Douce

Par Antoine Verville



Quelques portions de l'exposition Contre-pente, qui s'étend du pied de la Pente Douce jusqu'à l'entrée du parc des Braves.

Photos : Antoine Verville.

ExMuro inaugurerait, le 3 octobre dernier, l'exposition **Contre-pente**. Ce projet d'art urbain, réalisé sur le muret de la côte de la Pente-Douce, propose une rencontre entre le graffiti et l'art de galerie.

L'exposition Contre-pente explore le métissage entre l'art actuel et l'art de rue. Alliant plusieurs médiums, dont la photo, le graffiti et la peinture, cette exposition est aussi le résultat d'une création collaborative entre une dizaine d'artistes établis et de la relève. Elle permet de redonner vie à un espace public, jusqu'à présent occupé par un simple mur de béton.

L'exposition a été conçue afin que tous les passant-e-s puissent profiter de son contenu, que ce soit à pied, en vélo, en bus ou même en voiture. D'ailleurs, un système d'éclairage alliant projecteurs et boîtes lumineuses permet d'apprécier l'exposition de jour comme de nuit.

ExMuro et la dizaine d'artistes impliqués dans ce projet ont pu compter sur le soutien de plusieurs partenaires pour la création de l'Espace Pente-Douce et de l'exposition Contre-pente. C'est le cas du Forum jeunesse de la Capitale et de l'Entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications.

### Un lieu d'exposition permanent au cœur de Saint-Sauveur

Contre-pente est la toute première exposition de l'Espace Pente-Douce, un lieu de diffusion permanent en plein-air, dédié aux arts visuels. Il s'agit donc de la toute première exposition, mais Vincent Roy, le concepteur du projet, prévoit renouveler son contenu au cours des prochaines années.

*Contre-pente est la toute première exposition de l'Espace Pente-Douce, un lieu de diffusion permanent en plein-air dédié aux arts visuels.*

Pour Mme Hélène David, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, « l'Espace Pente-Douce est un brillant exemple de l'accessibilité des arts visuels à la population ».

Ce n'est donc pas par hasard si ce lieu de diffusion se retrouve au cœur de Saint-Sauveur, un quartier où les projets artistiques d'envergure

sont malheureusement peu présents. Interrogé à ce sujet, Vincent Roy affirme que « ce genre de projet ne pourrait pas vivre dans n'importe quel quartier. Mettre l'art en contact avec les gens est essentiel. Avec un projet comme celui-ci, c'est l'art qui va vers les gens ».

### Plus d'art public dans Saint-Sauveur

Au cours des dernières années, le maire de Québec, M. Régis Labeaume, a affirmé vouloir faire de Saint-Sauveur le quartier latin 2.0. Il serait alors souhaitable de voir des projets d'art public comme l'Espace Pente-Douce se multiplier dans notre quartier pour valoriser des sites laissés à eux-mêmes depuis trop longtemps. ExMuro souhaite développer davantage son service d'aménagement et la création de murales au cours des prochaines années. « Saint-Sauveur est un bel espace pour ce genre de développement », affirme M. Roy. •

# SERVICES DE PROXIMITÉ

## Au cœur de la Basse-Ville, une clinique de proximité...

Par Marie-Joëlle Lemay-Brault

Alors qu'à la clinique Saint-Vallier, on s'apprête à perdre les services sans rendez-vous, à l'autre extrémité du quartier, entre Saint-Roch et Saint-Sauveur, une nouvelle clinique a ouvert ses portes, le 6 octobre dernier. La coopérative de solidarité SABSA est une clinique de proximité formée d'infirmières de première ligne, capables de répondre aux petits et moyens bobos.

### Au service des plus marginaux d'abord

Peu connue jusqu'à présent, la clinique SABSA n'est pourtant pas née hier. Elle a vu le jour en 2011 de la volonté de Maureen Guthrie, Isabelle Têtu et Véronique Brousseau. D'abord mise sur pied pour répondre aux besoins de personnes ayant des suivis de traitement pour l'hépatite C et le VIH, la clinique entre dans une nouvelle phase de son existence en élargissant son mandat et la clientèle desservie.

À ses débuts, la clinique souhaitait apporter une alternative pour contrer les difficultés vécues par plusieurs personnes marginalisées et éloignées du réseau de la santé en leur permettant d'obtenir des services adaptés et sans jugement. SABSA est d'ailleurs l'acronyme de « services à bas seuil d'acceptabilité ». Quand une personne présente un mode de vie marginal ou de mauvaises habitudes de vie aux yeux de la plupart, elle n'est pas toujours bien reçue dans les cliniques régulières ou les hôpitaux.

### Tirer profit de l'expertise des infirmières

Jusqu'à tout récemment, SABSA fonctionnait grâce à l'engagement bénévole et exceptionnel de trois infirmières acharnées ainsi que d'autres personnes vouées à la cause comme une intervenante sociale, des consultants en ressources humaines, une technicienne en administration et un travailleur social.

Il y a quelques mois, la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) a proposé aux cofondatrices d'élaborer un projet pilote avec l'objectif de faire la preuve qu'il y a de la place à faire aux infirmières dans l'organisation des services de santé. Pour Régine Laurent, présidente de la FIQ, il s'agit de proposer un modèle et de démontrer, par le biais d'une évaluation simultanée, que l'expertise des infirmières peut être mise à contribution et que le système de santé y gagnerait efficacité, efficience et humanité. « Nous avons trouvé ici le milieu extraordinaire pour établir cette recherche-action (...) en plus de faire valoir le modèle de proximité », souligne Mme Laurent.

*Selon la FIQ, le système de santé québécois gagnerait énormément à mettre à contribution l'expertise des infirmières.*



Régine Laurent, présidente de la FIQ, Maureen Guthrie, Isabelle Têtu, les cofondatrices de la coopérative de solidarité SABSA et Bernard Roy, professeur à la faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, lors de l'ouverture du nouveau volet de la Clinique SABSA.

Photo : Tiré de [www.scoopnest.fr](http://www.scoopnest.fr).

Le volet clinique de proximité de la coopérative SABSA est donc supporté financièrement par la FIQ pour la prochaine année en plus de bénéficier de l'accompagnement d'une équipe de chercheurs du Projet équipe de soins primaires intégrés (ESPI). La Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval s'intéresse aussi à la démarche de l'équipe. Bernard Roy, professeur titulaire à la faculté, aura la mission de documenter l'historique du projet et la façon d'apporter les soins. Il décrit la pratique de la clinique comme étant « audacieuse, de qualité et collaborative ».

### Nouveau volet de services

C'est dans ce contexte de recherche-action que la coopérative de solidarité SABSA a décidé de prendre l'élan offert et d'élargir ses services à l'ensemble de la population des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur en devenant une clinique de proximité.

En priorité, elle recevra des personnes orphelines de médecins de famille, mais sera ouverte à tous et toutes.

L'équipe est formée uniquement d'infirmières, dont une infirmière praticienne. Elles seront en mesure de répondre à des besoins divers tels que des suivis de maladies chroniques, de grossesses, des dépistages, le renouvellement de certaines prescription ainsi que diverses évaluations. Lorsque les cas dépasseront les compétences de l'équipe, elle réfèrera les patient-e-s à d'autres services en se servant des ententes établies avec des médecins partenaires du milieu. À ce chapitre, la clinique de proximité semble avoir reçu un très bon accueil.

### Un projet en construction

Pour l'instant, faisant avec de modestes moyens, la clinique sera ouverte cinq jours et deux soirs. Elle offrira principalement des plages sans rendez-vous. Elle s'ajustera au fil des premières semaines en fonction de l'achalandage et des demandes.

Comme il s'agit d'une coopérative de solidarité, elle invitera les gens qui consultent à devenir membres pour 10 \$ à vie. L'idée du membership n'est donc pas financière mais plutôt de « permettre aux gens de s'approprier les services et de devenir partie prenante de leur environnement », mentionne Isabelle Têtu qui visiblement a grandement à cœur la prise en charge des personnes plus vulnérables. •

Coopérative de solidarité SABSA

79, boulevard Charest Est, bureau 1

418-914-9295

# RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

## « On va faire des petits miracles avec 100 000\$! » Ouverture du centre d'hébergement du Projet L.U.N.E.

Par Patrice Lemieux-Breton

**Les femmes du Projet L.U.N.E. auront franchi une nouvelle étape le 10 novembre prochain. Leur refuge « à haut seuil d'acceptation » et pour toute femme en situation d'exclusion ouvrira enfin ses portes au centre-ville de Québec.**

Pour le moment, il s'agit d'un projet pilote de cinq mois et il reste encore à assurer la survie à long terme de cette ressource. Toutefois, la coordonnatrice du Projet L.U.N.E., Amélie Bédard, est optimiste : « On va faire des petits miracles avec 100 000\$\* ». La Ville et les différents acteurs sociaux et institutionnels reconnaissent déjà la pertinence d'un tel centre d'hébergement. Avec le projet pilote, le défi est d'en démontrer la viabilité et de mettre en lumière la nécessité de le financer de manière récurrente.

Selon Amélie, au bout de cinq mois, une fois le projet lancé, l'équipe formée, la ressource connue du milieu, le projet ne pourra plus s'arrêter. « Je suis hyper fière. Dans les deux dernières années, L.U.N.E. est devenue un OBNL, on a fait pousser l'organisme et on est allées chercher 100 000\$ pour ouvrir le refuge, même si tout le monde nous disait d'oublier ça ».

### Une petite nouvelle dans l'équipe

La responsabilité de coordonner le refuge a été confiée à Maude Santerre. Diplômée de l'Université d'Ottawa en service social, elle a travaillé dans le milieu communautaire à Gatineau, en orientation et identité de genre, puis en itinérance. Elle a notamment été intervenante et coordonnatrice dans un centre de jour à haut seuil d'acceptation, pour des 16-30 ans.

Il y a eu un déclic quand Amélie a rencontré Maude lors de son entrevue d'embauche. « Elle possède super bien la philosophie et l'approche. C'est comme si elle avait conçu et réfléchi ce projet-là avec nous », dit-elle. Amélie, qui travaille sur le projet depuis 2007, rappelle que « le caractère unique de cette ressource tient à la manière dont elle a été conçue. Les femmes, qui ont connu le travail du sexe, l'itinérance, la rue, la consommation, ont été impliquées dans toutes, toutes, toutes les étapes du processus, dans toutes les décisions qui ont été prises pour monter le projet ».

Selon Maude, « le par et pour, ça devrait toujours être ça, le communautaire. C'est un beau défi et c'est stimulant d'arriver dans une équipe du genre. On est supportées par le communautaire, par l'institutionnel. Les femmes sont prêtes. Tout le monde est derrière moi pour me pousser. C'est vraiment un bel accueil ».

\* Le Projet L.U.N.E. a reçu 90 000\$ de la Conférence régionale des élus et 10 000\$ de l'ancienne ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Agnès Maltais.

### Haut seuil d'acceptation

Une autre motivation de Maude envers le projet tient au fait que le « drop in » sera à haut seuil d'acceptation. Il s'agirait d'ailleurs de la seule vraie ressource du genre à Québec. Maude vient d'arriver à Québec et a déjà pu constater le besoin. « Je me demande où sont présentement ces femmes et ces hommes-là qui consomment des drogues, qui ont des problèmes de santé mentale importants, qui ont des besoins auxquels les services ne répondent pas. Imagine quand tu portes dans ton pack-sac ton bagage de consommateur ou de travailleuse du sexe. C'est tout un défi », dit-elle.

*Les instigatrices du projet ont conçu un service ouvert et accueillant, à l'image de leurs besoins.*

Ce sont les femmes qui ont demandé un service du genre, à l'image de leurs besoins. Plusieurs femmes ne fréquentent pas les services car les critères sont trop élevés ou encore elles sont refusées. « On veut savoir qui sont ces femmes-là et pourquoi elles sont exclues ou s'autoexcluent des autres ressources », ajoute Maude. Cela pourrait amener d'autres partenaires du projet ou d'autres ressources du milieu à revoir leurs critères d'acceptation.

### Fonctionnement du centre d'hébergement

Maude sera accompagnée par deux intervenantes à temps plein et trois paires aidantes qui se partageront les quarts de travail. Pendant cinq mois à compter du 10 novembre, le centre d'hébergement sera ouvert six nuits par semaine, du lundi au samedi, entre 23h et 8h. Une intervenante sociale et une paire aidante y accueilleront les femmes, peu importe leur état.

Les femmes auront accès à cinq lits, à des commodités comme une douche, une cuisine, de la nourriture de dépannage, le nécessaire pour laver leur linge, et elles pourront profiter de services d'orientation vers d'autres ressources communautaires. Elles pourront aussi, tout simplement, trouver une oreille attentive et compréhensive.

L'ouverture du refuge est attendue depuis longtemps, et ce n'est pas un hasard s'il ouvre au début de l'hiver. Les femmes vont avoir une place pour être au chaud sans avoir à user de moyens plus risqués comme de rester chez des clients pour un temps en échange de

rapports sexuels non rémunérés.

Amélie s'attend toutefois à devoir procéder à beaucoup de refus. « Au départ, on visait 10 lits. Notre souhait était d'être ouvert sept jours sur sept, 24 heures sur 24. Cinq lits, ce n'est pas beaucoup. En même temps, si tous les lits sont pleins pendant la durée du projet pilote, cela va démontrer que le besoin est là », poursuit-elle.

### Dans la discrétion

Le 10 novembre, il ne faut pas s'attendre à un gros party d'ouverture ni même à une conférence de presse pour souligner l'ouverture du centre. Les femmes ne veulent pas en révéler l'emplacement et elles ne tiennent pas à attirer l'attention. Pour les travailleuses du sexe, la confidentialité est synonyme de sécurité. Il s'agit d'un autre principe cher aux femmes du Projet L.U.N.E. •



Un projet PAR et POUR les femmes en situation d'exclusion qui répondra à des besoins criants au Centre-Ville.

Logo : Projet L.U.N.E.

# LOGEMENT

## Prépare-toi pour l'hiver avec Éconologis

Par Éloïse Gaudreau, équipe Éconologis de Vivre en Ville

L'hiver s'en vient, et avec lui vient le froid. Peut-être, lors des nuits fraîches, avez-vous commencé à sentir des courants d'air? Vos fenêtres ou vos portes peuvent laisser passer des courants d'air qui rendent votre logement inconfortable et contribuent à faire augmenter la consommation d'énergie.

### Des hivers froids qui font tourner le compteur

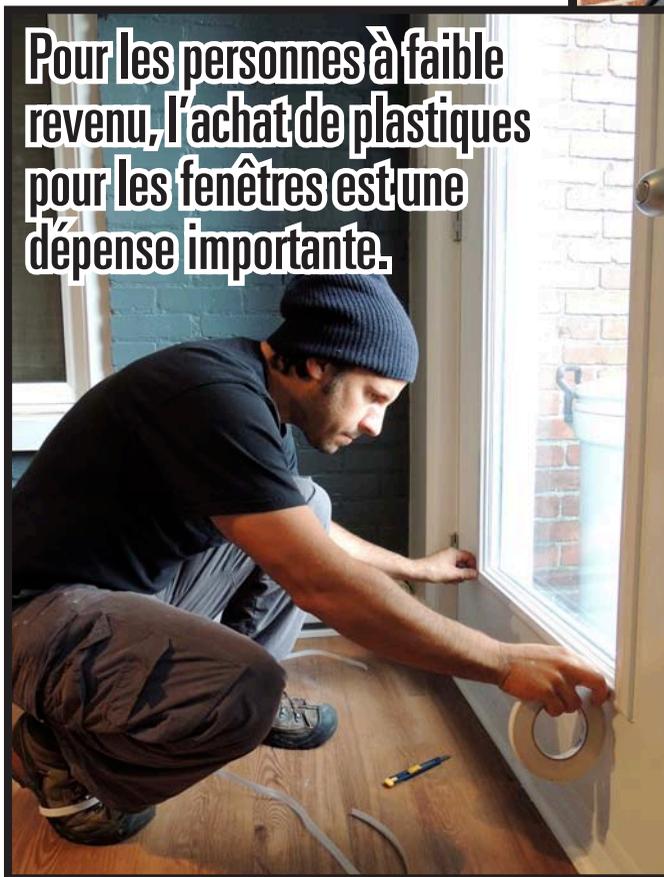
L'hiver, la facture d'énergie peut faire de grands bonds. Jusqu'à 75% de la facture d'énergie est parfois consacrée au chauffage et à l'eau chaude. Pour les personnes qui ont des revenus modestes, il devient alors difficile de faire face à cette dépense.

L'achat et la pose de pellicules de plastique isolantes aux fenêtres fait faire des économies d'énergie et permet de couper dans les coûts de chauffage pendant tout l'hiver. N'en demeure pas moins que pour les gens qui ont de petits revenus, il peut s'agir d'une grosse dépense sur le coup. D'autres personnes font face à des propriétaires qui négligent de faire des travaux mineurs pour assurer l'étanchéité du logement.

### Éconologis : une solution pour les personnes à faible revenu

Les personnes à faible revenu peuvent faire appel, gratuitement, au programme Éconologis, du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Deux conseillers se rendent à domicile, font le tour du logement et identifient les pertes d'énergie. Ensuite, ils donnent des conseils personnalisés sur le chauffage, l'eau chaude et l'utilisation des appareils ménagers. Ils font aussi de petits travaux qui rendront le logement plus confortable.

**Pour les personnes à faible revenu, l'achat de plastiques pour les fenêtres est une dépense importante.**

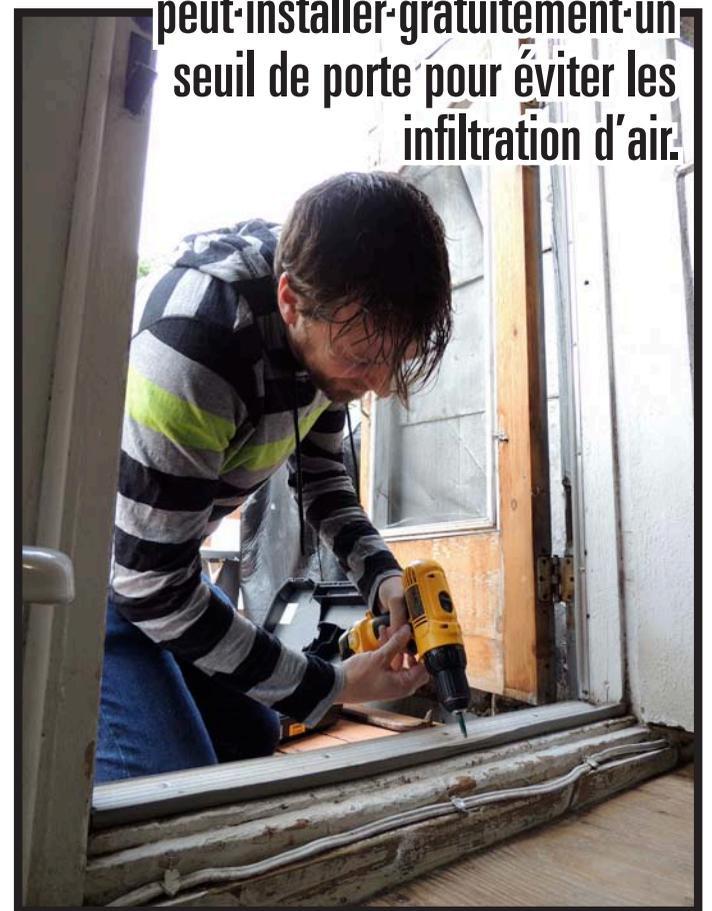


Photos : Vivre en Ville.



**Deux sympathiques conseillers d'Éconologis se rendent chez vous.**

**Un conseiller d'Éconologis peut installer gratuitement un seuil de porte pour éviter les infiltrations d'air.**



14

Le Carillon / novembre 2014

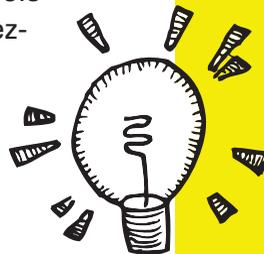
Ce sont surtout les portes et les fenêtres qui sont les sources de courants d'air. En plus de la pose de pellicules plastique dans les fenêtres, les conseillers peuvent isoler les prises électriques, poser des coupe-froid autour des portes et vérifier si les thermostats peuvent être remplacés par des thermostats électroniques.

### Quelques trucs... directement de la bouche des conseillers!

Afin d'économiser de l'énergie, quelques petits trucs simples peuvent être mis en pratique. Par exemple, ouvrir les rideaux le jour et les fermer le soir pour emmagasiner la chaleur dans le logement. Ou encore, baisser la température de 3 degrés Celsius la nuit et quand on est absent. Une mesure qui surprend souvent les gens, mais qui réduit le taux d'humidité dans le

logement et le rend plus confortable, est d'aérer pendant 5 minutes, même en hiver. C'est aussi très important de bien dégager ses plinthes électriques, pour permettre à la chaleur de se répandre partout dans la pièce.

Et vous, quels moyens mettez-vous en oeuvre cet hiver pour économiser de l'énergie? •



.....  
Pour connaître les critères d'admissibilité et vous inscrire à Éconologis, contactez :  
.....

Vivre en Ville : 418-523-5595

.....  
Centrale du ministère : 1-866-266-0008

# LUTTES SOCIALES

## Micro-ondes, méga-problèmes

Par le Comité Ondes électromagnétiques, AmiEs de la Terre de Québec

**Comment réagiriez-vous si vous appreniez qu'une menace pouvant nuire à la santé de vos enfants ainsi qu'à la vôtre s'en venait dans votre maison ?**

Mais quelle est donc cette menace ? Depuis plusieurs mois déjà, Hydro-Québec s'active à remplacer les compteurs électromécaniques (à roulettes) dans la région de Montréal, puis maintenant dans celle de Québec. Il les remplace par des compteurs nouvelle génération, appelés aussi compteurs « intelligents ».

Ces nouveaux compteurs émettent des informations en temps réel sur la consommation des abonnés grâce à de puissantes séries de micro-ondes destinées à des routeurs. À la place du traditionnel relevé mensuel, Hydro-Québec recueillera maintenant des informations entre de 1 440 à 2 280 fois par jour. À terme, plus de 3,7 millions de ces compteurs sont prévus à la grandeur du Québec.

### Ce qu'il faut savoir sur les compteurs intelligents

Dans de nombreux pays industrialisés, des coalitions appuyées par des scientifiques se sont formées suite à l'intention des compagnies d'électricité d'imposer ce type de compteur. Elles se basent sur de sérieuses études scientifiques révélant les dangers des radiofréquences sur la santé humaine, notamment sur les tissus cellulaires et l'ADN.

Alors qu'Hydro-Québec refuse de divulguer ses propres résultats de recherche et continue d'affirmer que ses nouveaux compteurs sont inoffensifs, plus de 6 000 études et articles issus de rapports gouvernementaux et d'organismes de santé publique affirment le contraire. Ceux-ci démontrent que l'exposition a des effets néfastes, voire dangereux, sur le métabolisme, particulièrement celui de l'enfant. Les effets peuvent aller de troubles cognitifs jusqu'au développement de certains types de cancer.

### Ce que l'on ne vous dit pas...

Au Canada, les lobbys de la technologie du sans-fil sont extrêmement puissants et protègent une législation obsolète. Malgré l'augmentation du nombre de gens atteints du « Syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques (SICEM) », les taux d'exposition aux radiofréquences autorisés pour le public sont 60 fois plus élevés qu'en Chine et en Russie, 200 fois plus qu'en Suisse et 300 fois plus qu'en Nouvelle-Zélande et en Australie.

Preuve qu'il y a de quoi s'inquiéter, depuis 2010, les grands groupes de réassurance mondiale (l'assurance des sociétés d'assurances) tels que la Lloyds, Suisse de Ré et Allianz n'assurent plus les risques sanitaires liés aux ondes électromagnétiques. Ainsi, des

*Le nombre de villes se mobilisant contre la venue des compteurs intelligents augmente de jour en jour.*



Photo : Marie-Joëlle Lemay Brault.

compagnies d'assurances ont récemment exclu des contrats de responsabilité civile « les risques de toute nature liés aux ondes et champs électromagnétiques » et sont même allées jusqu'à faire un parallèle avec l'amiante.

### Gardons nos anciens compteurs

Les compteurs à roulette actuels sont efficaces depuis des décennies et surtout, ne représentent en aucun cas un danger potentiel pour les gens. Imaginons les risques inutiles encourus par le simple fait d'avoir un lit, un canapé ou pire, un berceau contre un mur sur lequel est accroché un compteur à radiofréquences... Le Québec devrait appliquer le plus simple principe de précautions. C'est ce qu'ont fait le Parlement Européen, par l'adoption de mesures préventives, et tous les pays Scandinaves en reconnaissant « l'intolérance électromagnétique », depuis le début des années 2000.

### Mobilisation citoyenne

Il est primordial de considérer le caractère anti-démocratique de la décision d'Hydro-Québec, qui impose à la population une technologie sans tenir compte d'avis contraires. L'utilisation d'une technologie, quelle qu'elle soit, devrait être un choix fait en connaissance de cause et être laissée à la discrétion des personnes concernées. De plus, Hydro-Québec charge des frais supplémentaires aux personnes refusant de se faire « électro-polluer » par les compteurs intelligents. Il s'agit là d'une totale contradiction avec le principe de « pollueur payeur ».

Au Canada, le nombre de villes se mobilisant contre la venue des compteurs intelligents augmente de jour en jour. Déjà, au Québec, 111 municipalités, représentant près de 2 300 000 personnes, se sont officiellement opposées à ce déploiement. Hydro-Québec continue de faire la sourde oreille et de marteler un discours axé sur un déni complet de la réalité.

### Agir concrètement en refusant l'installation

Une partie des citoyen-ne-s de la grande région de Québec a commencé à recevoir l'avis d'Hydro-Québec pour l'installation prochaine de compteurs intelligents. Il est donc plus que temps d'agir et de manifester notre désir de conserver nos bons vieux compteurs à roulette, même si Hydro-Québec nous dit que ce n'est pas possible. Le site [www.jegardemoncompteur.com](http://www.jegardemoncompteur.com) suggère des moyens de s'opposer comme ne pas ouvrir aux installateurs ou barricader son compteur actuel.

Faut-il se rappeler qu'il y a à peine 15 ans, on vendait du tabac en pharmacie ? Doit-on accepter que notre santé soit mise une fois de plus en jeu pour les profits d'une compagnie ? Une compagnie d'État de surcroît... •

### Pour en savoir plus

<http://www.cqlpe.ca/>

<http://www.jegardemoncompteur.com/>

[http://www.robindestoits.org/Compteurs-dits-intelligents-eau-gaz-electricite\\_r124.html](http://www.robindestoits.org/Compteurs-dits-intelligents-eau-gaz-electricite_r124.html)

### Dans la région:

<https://levisrefuselescompteurs.wordpress.com/>

<http://quebecrefuse.wordpress.com/>

# HABITATION

## « Un quartier en pleine mutation »

Par Marie-Joëlle Lemay-Brault

Quelques coins de rue à pied, 22 maisons munies d'une pancarte « À vendre ». Une brève recherche sur Internet pour constater que les prix demandés sont élevés, peu importe que les propriétés soient soigneusement rénovées ou visiblement en mauvais état. Dans une des annonces, pour vendre Saint-Sauveur on lit : « Remarquable résidence (...) au cœur d'un quartier en pleine mutation ». Mais de quelle mutation est-il question ? Saint-Sauveur est-il en processus de gentrification ? Plusieurs indices portent à le croire.

### Un phénomène urbain répandu

La gentrification est décrite comme un phénomène urbain par lequel des arrivant-e-s plus aisés s'approprient graduellement un espace initialement occupé par des habitant-e-s moins favorisés, transformant ainsi le profil économique et social du quartier au profit exclusif d'une couche sociale supérieure (Wikipédia).

Plusieurs grandes villes américaines et européennes on ainsi vu d'anciens quartiers populaires et dévitalisés où les loyers étaient bas et souvent en mauvais état, être pris d'assaut par de jeunes couples, des étudiant-e-s, des chômeurs et chômeuses et des artistes. Ces derniers, avec temps, collaborations diverses et créativité, ont fini par créer des endroits où il fait bon vivre. De nouveaux commerces s'y sont aussi installés. Ces mêmes quartiers sont devenus attrayants pour une population plus aisée ainsi que pour des investisseurs et promoteurs y voyant de bonnes affaires à réaliser. Si au départ, elle peut être considérée d'un bon œil en apportant des réponses à plusieurs inconvénients (réaménagement, rénovations, services, etc.), la gentrification devient alors un problème, entraînant l'exclusion des moins bien nantis qui ne parviennent plus à se loger selon leurs moyens. Sans compter que les nombreux défis liés à la cohabitation ne sont pas toujours simples.

*Longtemps boudé, le quartier est désormais prisé des acheteurs et promoteurs immobiliers, notamment parce que les coûts y sont encore plus faibles qu'ailleurs.*

Un des effets négatifs de la gentrification est sans aucun doute, l'augmentation du coût des logements. Le loyer médian dans Saint-Sauveur s'élève à 538 \$/mois, c'est donc dire que 50 % des gens paient plus cher.

Photos : Marie-Joëlle Lemay-Brault.

### Une population qui s'enrichit ?

La gentrification d'un quartier se constate notamment par l'observation du statut socioéconomique de ses résident-e-s. Saint-Sauveur détient depuis longtemps le triste titre de quartier défavorisé. Malgré cela, selon les données du dernier recensement, les choses s'amélioreraient. Entre 2006 et 2011, le revenu moyen après impôt des personnes est passé de 18 715 \$ à 23 128 \$. Il demeure bien en dessous des revenus moyens de l'ensemble région métropolitaine de recensement de Québec qui est de 32 438 \$.

En comparant dans le temps la répartition des tranches de revenu, on voit que le nombre de personnes vivant dans une extrême pauvreté a diminué tandis que celui des personnes ayant des revenus au-dessus de 40 000 \$ s'est élevé. Si certaines personnes ont pu améliorer leur sort économique, il y a fort à parier qu'elles ne sont pas



toutes sorties de la pauvreté et que plusieurs sont simplement parties vivre ailleurs devant la hausse du coût des logements.

### Rénovations, spéculation et surenchère

Depuis les dernières années, sur toutes les rues de Saint-Sauveur, des dizaines de maisons ont été achetées, puis retapées de manière considérable. Avec un parc immobilier vieillissant, cela répond à de réels besoins, mais n'est pas sans conséquences sur le coût des logements et l'accès à la propriété.

Longtemps boudé, le quartier est désormais prisé des acheteurs, notamment parce que les coûts y sont encore plus faibles qu'ailleurs. Néanmoins, Saint-Sauveur n'échappe pas au manège de la spéculation. Les propriétés connaissent des hausses spectaculaires de leur valeur de vente.

Les propriétés sous les 200 000 \$ sont rares et nécessitent souvent un paquet de rénovations coûteuses. Cette réalité rend l'accès à la propriété quasi impossible pour des ménages ayant des revenus modestes. L'ancien Société accompagnement accession maison (SAAM), dont la mission était justement

**NPD**  
**Annick Papillon**  
Députée de Québec

**Bureau de circonscription**  
275, boul. Charest Est  
Québec (Québec) G1K 3G8  
Tél. : 418 523-6666  
Télec. : 418 523-6672  
annick.papillon@parl.gc.ca  
www.annickpapillon.npd.ca

**Conseiller en sécurité financière**  
**Conseiller en assurances collectives**

**Michel Yacoub**

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

501,14<sup>e</sup> Rue  
Québec, Qc. G1J 2K8  
Tél. : (418) 529-4226  
Fax : (418) 529-4223  
Ligne sans frais 1-877-823-2067  
michel.yacoub@sympatico.ca

# SERVICES DE PROXIMITÉ

d'accompagner des ménages ayant des revenus modestes dans l'acquisition d'une première propriété, a dû cesser ses activités à cause de l'augmentation des coûts du marché immobilier.

## Progression des comptes de taxes

En 2013, lors du dernier ajustement du rôle d'évaluation foncière de la Ville, les propriétaires de Saint-Sauveur ont été particulièrement « gâtés ». Or, c'est sur le rôle d'évaluation et souvent en visant bien au-delà, que se basent les prix de vente des propriétés. Dans notre quartier, c'est surtout l'évaluation de la valeur des terrains qui a grandement augmenté. À titre d'exemple, la valeur d'un terrain au sud du quartier, évaluée à 12 000\$ en 2007, atteint aujourd'hui 78 000 \$. C'est environ 6,5 fois plus sans compter la valeur de la propriété. Le calcul varie d'une maison à l'autre, mais la tendance est la même pour l'ensemble du quartier.

De plus, le rôle d'évaluation influence directement le compte de taxes municipales. Si la hausse peut être lourde à encaisser pour des propriétaires plus modestes, on présume qu'en générale, ils ont davantage les moyens de l'assumer. C'est possiblement moins le cas des locataires qui se voient directement relier la facture sur le montant de leur loyer. L'an dernier, au Comité, dans le cadre de notre travail auprès de locataires, nous avons dû dire à certains d'entre eux que la hausse de 30, 40 voire 60 \$ demandée, était « raisonnable » étant donné l'augmentation des taxes. Digestible? Certes pas ! Mais elle respectait les normes de calcul prévues par la Régie du logement.

## Améliorer sans exclure

Où se situe le point de rupture entre le développement de notre quartier et les effets négatifs de ce développement menant à une certaine fracture sociale ? Comment faire en sorte que son amélioration bénéficie à tous et à toutes ? La gentrification des quartiers populaires comme Saint-Sauveur, est-elle une fatalité ?

Selon, Rose Damaris, professeure à l'INRS et spécialiste de la question, certainement pas ! Et la mixité sociale serait une clé importante, c'est-à-dire la cohabitation de personnes de statuts socioéconomiques divers. Madame Damaris prétend que les municipalités ont la possibilité de développer des politiques en faveur de cette mixité sociale dans les quartiers nouvellement revitalisés, notamment en encourageant la mixité des types d'habitation, dont le logement social. De quoi nous encourager à poursuivre notre travail en ce sens.

Vous êtes intéressé-e-s par les effets de la gentrification dans notre quartier. Inscrivez-vous à la soirée thématique du 25 novembre prochain (voir détails p. 19).

## Capsule historico-éthylique

Par Typhaine Leclerc-Sobry

**Les débats de quartier sur l'ouverture et la fermeture de commerces de proximité ne datent pas d'hier! Pour preuve, un échange de correspondance datant de 1950 déniché dans les archives des Pères Oblats de Marie-Immaculée. Les lettres entre le député de Saint-Sauveur, Francis Boudreau, et le père Jean Leduc, curé de Saint-Sauveur montrent un bel exemple de la politique locale de l'époque.**

À l'automne 1950, le Centre Durocher ouvrait ses portes grâce aux contributions des paroissien-ne-s de Saint-Sauveur. À l'heure de l'inauguration du nouveau centre paroissial, il semble que le curé se soit inquiété de l'ouverture possible d'une taverne directement en face de son entrée principale, dans les locaux qui abritent aujourd'hui le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur. À l'époque, la séparation de l'Église et de l'État n'était pas à la mode. Le curé ne se gêna donc pas pour faire la leçon au député : « [...] je ne comprends pas votre hésitation à prendre vous-même la décision que j'attends de vous en l'occurrence ».

Autres temps, autres mœurs! Il faut dire que, comme le montre la carte jointe à la missive du député Boudreau, les pâtés de maisons autour du Centre accueillait déjà pas une, ni deux, mais bien quatre tavernes!



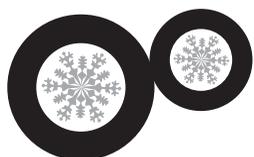
Autour du Centre Durocher au début des années 1950, quatre tavernes ainsi qu'une épicerie licenciée.  
Carte : Archives des Oblats de l'Immaculée Conception.

On repère d'ailleurs sur la carte la taverne Pinet, au coin Durocher et Saint-Vallier. Elle deviendra quelques années plus tard la taverne Chez Girard avant de déménager à son emplacement actuel. La prompt réponse du député aura probablement su calmer les ardeurs de la paroisse, le permis nécessaire à l'ouverture de la taverne ayant été refusé.

# PÉPINO

## surgelés

Épicerie fine d'aliments et de mets surgelés, préparés ou à mijoter.  
Entrées soupes, plats principaux, desserts et découvertes...



Tout près de chez vous  
**47, rue Saint-Joseph Ouest**  
**581 981-5062**

Visitez [monsaintsauveur.com](http://monsaintsauveur.com) pour plus de détails

# COMMUNAUTAIRE

## 30 bougies pour CKIA

Par Simon-Olivier Gagnon, Christine Borello et Normand Trudel,  
Comité 30<sup>e</sup>

À l'occasion de son 30<sup>e</sup> anniversaire, CKIA-FM se lance dans le rassemblement de documents (audio, vidéo, photo), de tranches de vie et de traces radiophoniques qui témoignent de son histoire.

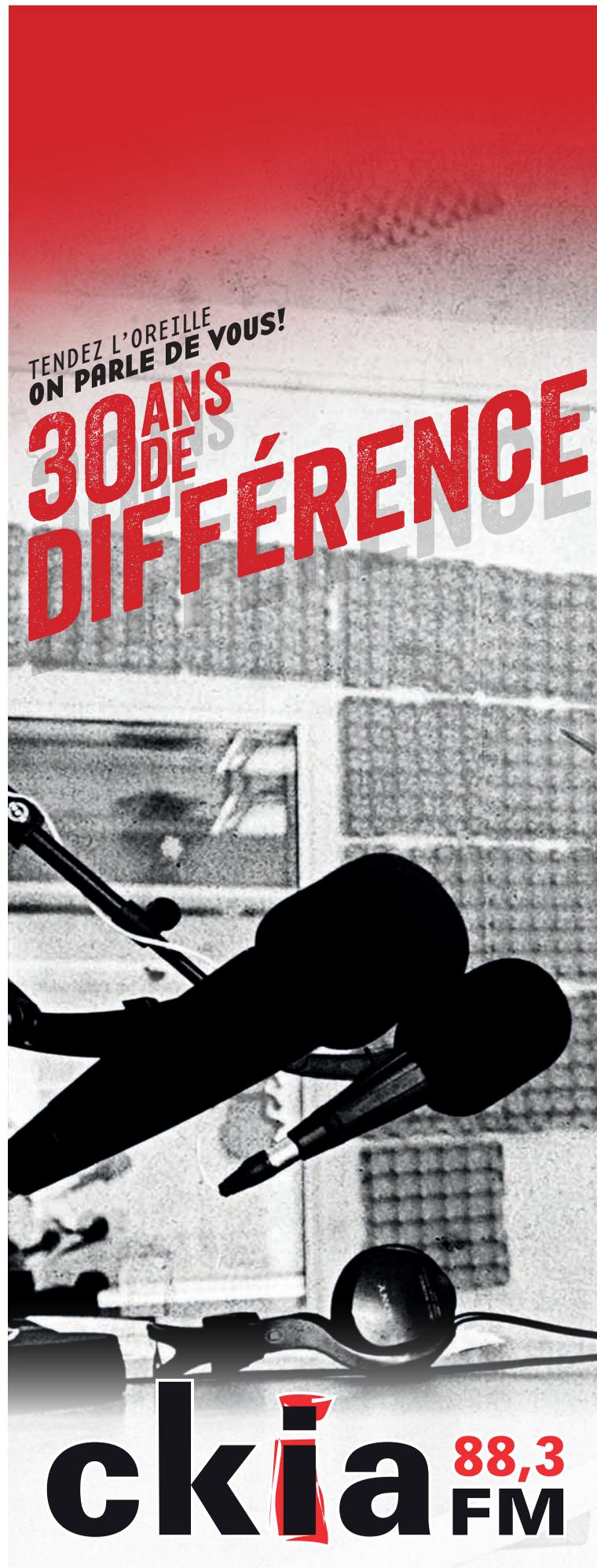
Célébrer l'anniversaire d'un individu, c'est en même temps célébrer la relation que l'on entretient avec lui. Fêter le 30<sup>e</sup> anniversaire de CKIA-FM, c'est aussi fêter l'importance qu'a pour nous, résidents de la ville de Québec, cette radio communautaire.

Vous êtes un auditeur ou une auditrice invétéré-e de CKIA-FM depuis belle lurette ? Vous avez été producteur ou productrice d'une émission au cours des trente dernières années ? Alors venez nous confier votre témoignage. Nous tenons à nous remémorer ces moments de radio qui font chaud au cœur.

Replongeons ensemble dans la mémoire collective d'une radio qui s'est déplacée du 570, rue du Roi, vers le complexe Méduse dans la côte d'Abraham, pour finalement aboutir sur l'emblématique rue Saint-Joseph.

### Faites-vous entendre!

Écrivez-nous à [histoire@ckiafm.org](mailto:histoire@ckiafm.org). Laissez-nous vos coordonnées, nous entrerons en contact avec vous dès les prochaines semaines pour entamer les démarches. Elles permettront d'enrichir à la fois un cahier commémoratif du 30<sup>e</sup> anniversaire, une émission consacrée à l'histoire de la station et un « Moulin à parole » qui aura lieu en juin 2015. •



[www.ckiafm.org](http://www.ckiafm.org)  
418 529-9026

## Poussière rouge: Saint-Sauveur aussi concerné par le recours collectif

Par Éric Martin

La lutte pour un environnement sain en Basse-Ville franchit une nouvelle étape. La Cour supérieure autorise le recours collectif intenté par deux personnes du quartier Limoilou, Véronique Lalande et Louis Duchesne, contre le Port et Arrimage Québec.

Alors que nos gouvernements municipal, provincial et fédéral, s'entendaient pour dire qu'il n'y avait pas de problème, ces citoyen-ne-s ont réussi, à force de courage et de détermination, à attirer l'attention médiatique et juridique sur la présence de produits nocifs dans l'air de la Basse-Ville de Québec.

Ce qu'il faut savoir concernant ce recours collectif, c'est que toutes les personnes qui habitaient dans l'arrondissement La Cité-Limoilou le 26 octobre 2012 font partie du groupe concerné par le recours. Autrement dit, dans le cas où le Port et Arrimage Québec seraient reconnus coupables, tous les citoyens et citoyennes touchés par l'événement de poussière rouge d'octobre 2012 pourraient réclamer un dédommagement.

Cela n'est pas obligatoire, mais les personnes touchées peuvent déjà s'inscrire au recours collectif en visitant ce lien internet : [http://lblavocats.ca/fr/recours/environnement/dossiers\\_actifs/port-de-quebec.php](http://lblavocats.ca/fr/recours/environnement/dossiers_actifs/port-de-quebec.php)



Une citoyenne de Limoilou essuie la poussière rouge accumulée sur sa voiture.

Photo : Radio-Canada.

# BABILLARD

## Formation

L'ADDS-QM vous invite à une formation de 2 jours intitulée « Mon droit à l'aide sociale ».

Quand: Les 13 et 20 novembre.

Inscription obligatoire  
418-525-4983

## Consultation publique sur le Plan de mobilité de quartier

Soirée de consultation publique sur le Plan de mobilité durable du quartier (PMDQ).

Venez exprimer votre opinion sur l'ensemble des solutions proposées dans le plan et le bonifier avant son dépôt à la Ville.

Quand: Mercredi le 12 novembre à 19h00  
Où: Au Centre-Édouard Lavergne

## Café Ressources Parents-enfants 0-5 ans

Prenez part aux rencontres abordant divers thèmes liés à la vie de famille.

Quand: Les mardis, entre 9h30 et 11h30

Où: À l'espace Famille Commun'Action, 165, Carillon, bureau 327

Pour information, contactez Anaïs au 418-576-8975

## Café-rencontres au Centre des femmes de la Basse-Ville

Les jeudis entre 13h30 et 16h00, participez gratuitement au Café-rencontres thématiques, au 380 rue Saint-Vallier Ouest.

6 novembre: Les femmes en position d'autorité

13 novembre: Exige-t-on trop des femmes ou sont-elles trop exigeantes ?

20 novembre: Réno brico en électricité

## Soirée thématique gentrification

Notre quartier se transforme, dans sa population et son allure. Est-il en processus de gentrification ?

Vous êtes intéressé-e-s par ces questions et par les effets des transformations. Soyez des nôtres pour une soirée thématique sur la gentrification.

Vidéo, réflexion et discussion  
Quand : 25 novembre, 19h00  
Où : Au 301 de Carillon

## Aide Sociale

L'Association de défense des droits sociaux-Québec Métro (ADDS-QM), vous invite à ses ateliers de droits.

Question sur vos prestations ? Sur les façons de bien défendre vos dossiers ? Participez à la rencontre animée par une avocate...

Quand: le 11 novembre et le 9 décembre, 13h30

Où: au 301, de Carillon

**Vous voulez annoncer dans le babillard communautaire? Contactez-nous pour faire paraître une annonce dans le prochain numéro du Carillon (en février).**



## Ceci n'est pas un bar

La coopérative de solidarité l'AgitéE est LA place en ville qui vous propose à la fois des activités sociales et culturelles, des spectacles, et bien plus!

C'est un milieu alternatif.  
Un milieu éth(yl)ique.

Bar-coop l'AgitéE, 255 rue Dorchester  
Ouvert tous les jours entre 18h et 3h00

Suivez-nous sur [AgiteE.org](http://AgiteE.org) ou sur [facebook/BarLAgiteE](https://www.facebook.com/BarLAgiteE/) !

# Antigrisaille

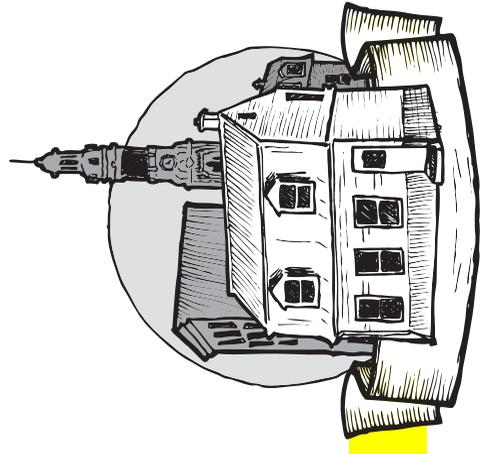
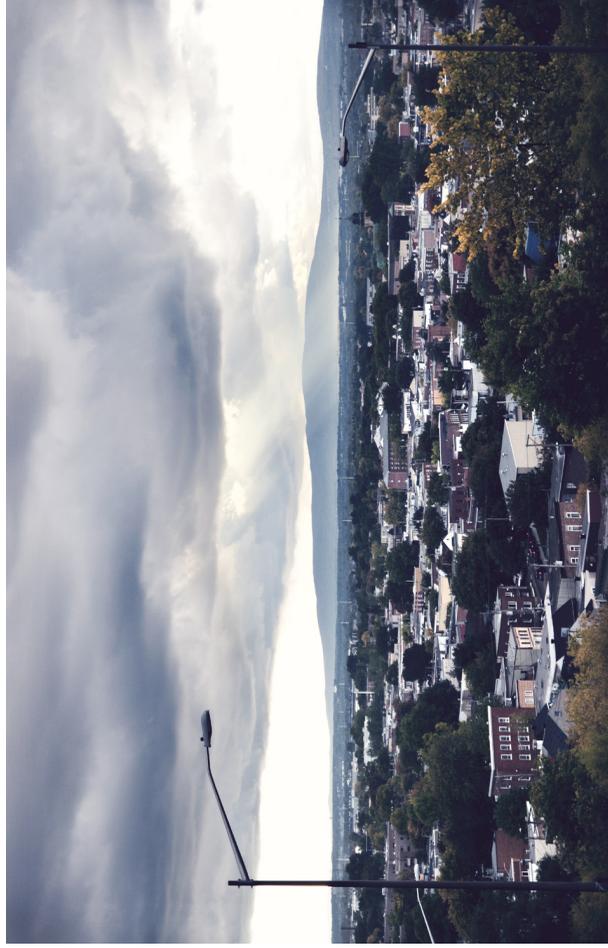
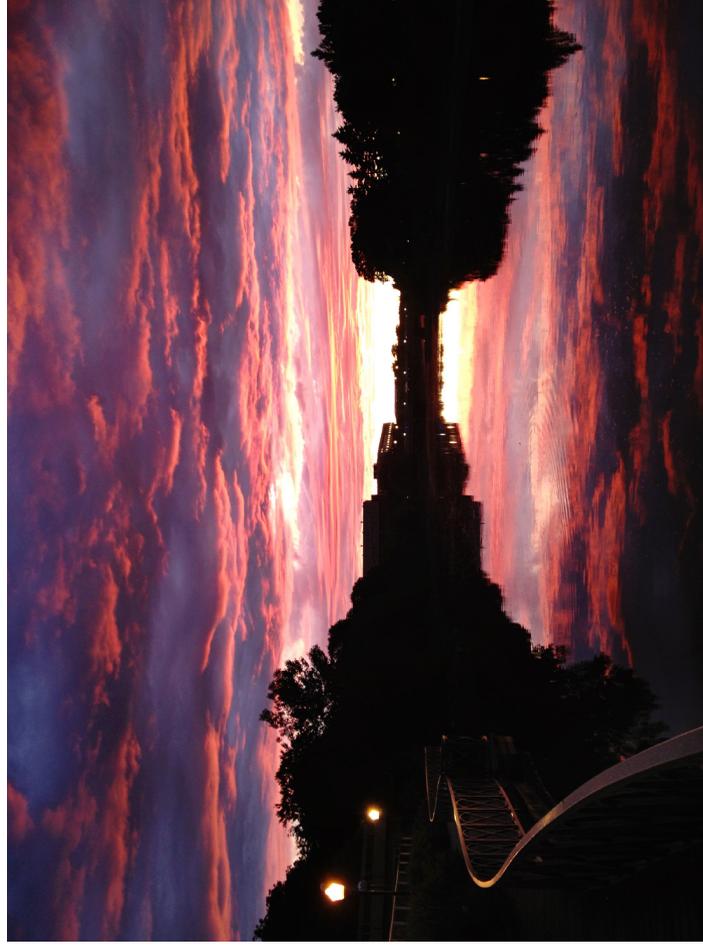
Par Annie Bérubé et Antoine Verville

« Parce qu'à force de vivre dans les mêmes lieux, on finit par en oublier les couleurs. »

1- Pendant que la foule s'entassait sur les Plaines d'Abraham pour écouter Lady Gaga, en Basse-Ville, sur la rivière Saint-Charles, un des plus beaux spectacles de l'année...

2- Une éclaircie dans un ciel de pluie. La côte Sherbrooke offre une vue splendide sur le quartier ainsi qu'une bonne partie de la région.

3- Les murs de l'Atelier la Pierre des ancêtres sont ornés de murales aussi intrigantes que colorées. Aux dires de certains, ces mêmes murs renferment une véritable caverne d'Ali Baba. •



Volume 9 / numéro 3 / novembre 2014

# LE CARILLON du quartier Saint-Sauveur

## 7

**Terrains abandonnés : potentiel de développement inexploré**

Pour réussir à développer des projets de logements sociaux dans le quartier, pourquoi ne pas se tourner vers ces terrains laissés-pour-compte?



**1** Centre Durocher

**11** Contre-pente : un projet d'art urbain à découvrir

**12** SABSA : une clinique au cœur de la Basse-Ville

